

## Professionnel en chimie de l'environnement, Université Laval

Le laboratoire de l'environnement de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique cherche un professionnel chimiste; la personne sera formée par le professionnel actuel pendant deux mois cette automne. La professionnelle ou le professionnel de recherche responsable des laboratoires chimiques :

- Doit connaître et faire les méthodes d'analyses usuelles pour les sols forestiers, agricoles et urbains, plantes et les particularités pour les plants forestiers, échantillons aqueux
- Opère différents appareils analytiques tels que : ICP-OES, FIA, analyseur élémentaire (CNS), pH-mètre, titrateur, etc
- Voit à la bonne marche du laboratoire. Ceci inclut le suivi des règlements de santé et sécurité et gestion des produits chimiques, gaz inclus.
- Voit à l'acquisition des produits chimiques nécessaires aux travaux d'analyses
- Voit à l'acquisition des pièces et autres consommables nécessaires au bon fonctionnement des appareils.
- Fait la maintenance et réparation des appareils et équipements analytiques.
- Partage la responsabilité de la maintenance et réparation des équipements qui soutient les activités au laboratoire (autoclave, machine à glace, four à moufle, purificateur d'eau Nanopure, centrifugeuse, différents types de broyeurs et balances, agitateurs).
- Faire la gestion des équipements dans les deux entrepôts qui servent aux analyses chimiques.
- Coordonne la demande des analyses et la distribution des résultats aux demandeurs.
- Enseigne et supervise les travaux occasionnels des étudiants et professionnels de recherche.
- Collabore avec d'autres membres de la faculté FFGG lorsque nécessaire (répondre aux questions, assiste aux demandes).
- Doit saisir des données sur Excel
- Doit appliquer les procédures utilisées dans nos laboratoires pour être en conformité avec l'accréditation en vertu de l'article 43 du Règlement pour l'utilisation des sols et des matières végétales réglementés sauf PPC-1. Il nous permet d'être en conformité avec les exigences phytosanitaires qui s'appliquent aux sols et à ses matières connexes exigés par *L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)*, agence responsable de la *Loi sur la protection des végétaux* et le *Règlement sur la protection des végétaux*.
- Collabore dans la vente ou la disposition du matériel excédentaire au laboratoire.
- Toutes autres tâches demandées par le supérieur immédiat

Le salaire est selon l'échelle syndicale des professionnelles de recherche à l'Université Laval. La position est 4 jours par semaine, selon un contrat annuel renouvelable. Une période de trois mois de probation est prévue à la convention collective. Pour plus d'information, contacter Alison Munson, superviseur du laboratoire :

[alison.munson@sbf.ulaval.ca](mailto:alison.munson@sbf.ulaval.ca), 418 656-7669

